



ISTRUZIONI D'USO
Informazioni relative ai DPI
(Dispositivi di Protezione Individuale)
secondo le disposizioni della direttiva
89/686/CEE e delle norme citate:

USER INSTRUCTION
Information relating to PPE
(Personal Protective Equipment)
according to the provisions of
directive 89/686/EEC and to the
standards herein mentioned:



Fabricante/Manufacturer/Fabricant/
 Fabricante/Hersteller/Fabricante/
 Fabrikant/Fabrikant/Produsen/en/
 Tillerkare/Valmistaja/ Gyártó/
 Производители/Proizvodci/
 Κατασκευαστές/Производители/
 Προϊονταίος/Виробники/Produsător/Уро-
 ба/Производители/Üretici/
 الشركة المصنعة / 製造元:

Univet s.r.l.
 Via Giovanni Prati, 87
 25086 Rozzato (BS) - Italy
 www.univet.it
 info@univet.it

I DPI Univet s.r.l. sono certificati da:
 - Istituto di Ricerche e Collaudi M. Masini S.r.l.
 via Moscova 11 – 20017 Rho (MI) Italia – Organismo Notificato N°0068
 - Certificata Istituto Italiano per la Certificazione dei prodotti Otici Scari
 Zona Industriale Villanova 32013 Longarone (BL) – Italia – Organismo
 notificato N° 0530
 - ECS GmbH - European Certification Service
 Augenschutz und Persönliche Schutzausrüstung
 Laserschutz und Optische Messtechnik
 Hülfestraße 50 73430 Aalen – Germania – Organismo Notificato N°1883
 L'evidenza della sorveglianza prevista dalla Dir. 89/686/CEE per i DPI di III
 categoria è data dall'apposizione del No identificativo dell'Organismo No-
 tificato che ha certificato il prodotto a nome Univet s.r.l. Indicazioni relative
 a tale organismo sono espresse nella Dichiarazione di Conformità CE che
 può essere richiesta ad Univet S.r.l.

Univet S.r.l. PPE are certified by/Les EPI d'UNIVET s.r.l.
 sont certifiés par/Los EPI de Univet s.r.l. están certifica-
 dos por/Univet s.r.l. PSA zertifiziert durch/Univet Ltd. EPI
 são certificados por/Univet s.r.l. PBM zijn gecertificeerd
 door/Univet s.r.l. varmemidler er certificeret af/Univet
 s.r.l. PPE er autoriseret av/Personlig skyddsudrustning
 från Univet s.r.l. certifieras av/Univet s.r.l. henkilökohtai-
 set met on sertifiointu/Az Univet s.r.l. Védőfelszerések hite-
 lesítését végezte/ПТС на Univet s.r.l. са сертифицирани
 от/Univet s.r.l. PPE certificate für/ Το ΜΑΠ της
 Univet s.r.l., είναι μηχανομηνο από/Sprzet ochronny
 UNIVET S.r.l. jest certyfikowany przez/OOP of firmy Uni-
 vet s.r.l. jsou certifikovány/Oprto OZO pro/Univet s.r.l.
 Univet s.r.l. je certifikovana pri/O3 konanvil Univet S.r.l.
 мають сертифікацію/EIP-urile Univet Srl sunt certificate
 de către/OOP Univet s.r.l. certifikovani/O3 Univet s.r.l.
 сертифицированы/Univet s.r.l. KKE tarafından
 onaylanmıştır/من معدات الحماية الشخصية Univet s.r.l. من
 Univet s.r.l. のPPが次の組織から認証されました:
 - Istituto di Ricerche e Collaudi M. Masini S.r.l.
 via Moscova 11 – 20017 Rho (MI) Italy – Notified Body N°0068
 - Certificata Istituto Italiano per la Certificazione dei prodotti Otici Scari
 Zona Industriale Villanova 32013 Longarone (BL) – Italy – Notified Body
 N° 0530
 - ECS GmbH - European Certification Service
 Augenschutz und Persönliche Schutzausrüstung
 Laserschutz und Optische Messtechnik
 Hülfestraße 50 73430 Aalen – Germany – Notified Body N°1883

Evidence of monitoring required by 89/686/EEC Dir. for category III PPE
 provided by affixing the identification number of the notified body which
 certified the product in the name of Univet s.r.l. Specification relating to such
 a notified body are expressed in the EC Declaration of Conformity which
 can be requested to Univet S.r.l.

FR NOTICE D'UTILISATION

AVANT D'UTILISER CET EPI, L'UTILISATEUR DOIT RESPECTER LES REGLES
 CI-DESSOUS:

- Assurez-vous que ce protecteur convient bien à l'utilisation que vous voulez
 en faire (bien lire l'ensemble de cette notice) et vérifier que l'écran/oculaire ne
 comporte pas de rayures, craquelures ou autres défauts visibles pouvant affecter
 sa résistance aux chocs ou sa qualité optique. Si nécessaire faites remplacer la
 partie endommagée.
- Si cet EPI venait en pièces détachées, l'utilisateur devra s'assurer du montage
 correct en respectant scrupuleusement les instructions de montage mentionnées
 dans l'emballage individuel, et ce afin de garantir les performances indiquées par
 le marquage CE.
- Bien penser à mettre en place dès le départ les parties relevables/interchange-
 ables pour avoir, conformément aux marquages, une protection opérationnelle
 en situation d'utilisation.
- Bien utiliser tous les systèmes d'ajustage que propose cet EPI pour éviter qu'il ne
 bouge accidentellement pendant l'utilisation.
- Bien mettre en place cet EPI avant que vous ne soyez dans la zone à risques
 et utilisez-le uniquement pour vous protéger des risques pour lesquels il est prévu
 comme mentionné par le marquage.

Ces EPI sont des protections individuelles et ne doivent donc pas être échangés
 entre différents utilisateurs.
 Si, au cours de l'utilisation, le protecteur a été endommagé, celui-ci devra être
 remplacé.
 Si le protecteur est contaminé, le stocker dans un endroit différent de son embal-
 lage d'origine puis le désinfecter avant de le remettre dans son sac. Après chaque
 utilisation, nettoyer cet EPI à température ambiante (20°C ±5°C) avec des déter-
 gents légers (sans solvants), puis le remettre dans son sac. Des produits netto-
 yants du fabricant avec notice d'instruction peuvent être ajoutés à une solution de
 nettoyage pour désinfecter les oculaires. Les oculaires avec traitement anti-buée
 doivent être nettoyés uniquement à l'aide d'un chiffon doux. Avant de désinfecter le
 protecteur avec des produits spécifiques, merci de contacter Univet S.r.l.
 La lunette sera transportée et stockée dans son emballage d'origine, à une tem-
 pérature comprise entre 5°C et 40°C et une humidité relative <90% (endroits sans
 vapeur organiques, poussières ou solvants). Pour éviter tout défaut de perfor-
 mance, éviter d'exposer le protecteur à des sources trop importantes de chaleur ou
 de radiations UV (permet à bien conserver cette notice avec la lunette).
 La conformité de ce produit à la norme EN166 et à la Directive européenne 89/686/
 CEE a été vérifiée et identifiée sur l'emballage individuel par un marquage spécif-
 ique.

Les performances de ce protecteur sont indiquées par le marquage spécifique
 apposé sur le produit. Pour en comprendre la signification merci de vous référer
 aux différents tableaux explicatifs ci-dessous.
 Assembler les accessoires ou composants fournis en respectant le manuel ou
 notes délivrés avec le produit. Tout changement affectant cet EPI, non prévu ou
 réalisé par le fabricant ou tout autre travaux de maintenance ou entretien autres
 que ceux décrits par cette notice entraînera automatiquement une annulation de
 la conformité du produit aux normes et standards dont il fait l'objet. Le remplace-
 ment de n'importe quel composant du protecteur, à moins qu'il n'est été prévu et
 explicité par une notice spécifique, doit se faire uniquement par le fabricant.
 Si, qui se réserve le droit de décider de la réparation ou du changement complet
 du produit. Les protecteurs ayant été endommagés lors du port ou d'une utilisation
 non prévu par son domaine d'utilisation d'origine, ne pourront pas bénéficier d'une
 quelconque réparation ou changement.

IMPORTANT! Les performances et domaines d'utilisation du protecteur peuvent
 être consultés dans le "Guide de sélection et d'utilisation" inclus dans les normes
 EN166, EN170, EN171, et dans l'annexe sur "l'utilisation des filtres solaires" de
 la norme EN172. Les performances de chaque filtre sont données par le marquage
 du numéro d'échelon composé du numéro de code et de la classe de protection
 du filtre, séparés par un trait. Le numéro d'échelon des filtres de soudage est
 composé uniquement de la classe de protection.

Numéro de code	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Filtres pour l'arc soudé	2-1	2-2	2-3	2-4	2-5	2-6	2-7	2-8	2-9
Numéro de code	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Filtres pour l'arc soudé	2-1	2-2	2-3	2-4	2-5	2-6	2-7	2-8	2-9
Numéro de code	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Filtres solaires à usage	2-1	2-2	2-3	2-4	2-5	2-6	2-7	2-8	2-9
Méthode de soudage	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Filtres pour le soudage et les techniques	1	2	3	4	5	6	7	8	9
code	1	2	3	4	5	6	7	8	9

C = Filtre pour l'ultraviolet avec bonne reconnaissance des couleurs, con-
 formément à l'article 5.3 de l'EN 170:2002
 T = Le symbole T est utilisé conjointement soit avec F, B ou A (FT, BT ou AT) pour
 indiquer que le protecteur de l'œil est conforme à la classification des particules
 lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (-5°C / +55°C)

Spécifications des performances relatives aux protections

Marquage	Type de protecteur	Définition	Type d'équipement	Vitesse d'impact
S	Tout type de protecteur	Solides verticales	Non renforcé et sans Poils et/ou	5 m/s
F	Tout type de protecteur	Impact à haute énergie	40 m/s	
B	Lunettes respirées en direct	Impact à moyenne énergie	120 m/s	
A	Ecran facial	Impact à haute énergie	180 m/s	

La durée de vie de ce EPI dépend de son utilisation. Si les instructions d'utilisa-
 tion, de maintenance, de nettoyage et de stockage sont respectées, cet EPI peut
 être porté pendant plus de 6 mois à partir de sa première utilisation. Prenez de
 toute façon à remplacer le produit au bout de 3 ans d'utilisation maximum ou dès
 que celui-ci présente des signes évidents de dégradation.

Spécifications des performances relatives aux protections

Marquage	Dérogation	Description des domaines d'utilisation
1	Usage général	Risques industriels et agricoles de rayonnement solaire, y compris UV, IR, et/ou d'arcs sou- dés.
2	Lunettes	Oculaires ou optiques
4	Oculaires partielles de protection	Protections à 45 degrés
5	Cap et lunettes partielles de protection	Cap, lunettes, lunettes et protections à 45 degrés
8	Aut détection de bruit oculaire	Cap ou lunettes prévues d'équipement spécifique
9	Masque facial et oculaires étanches	Protections de haute force et protection de solides d'au- delà

Spécifications d'utilisation des marquages de l'oculaire

Norme	Code	Classe
EN166	2-1	2-9
EN170	2-1	2-9
EN171	2-1	2-9
EN172	2-1	2-9
EN173	2-1	2-9
EN174	2-1	2-9
EN175	2-1	2-9
EN176	2-1	2-9
EN177	2-1	2-9
EN178	2-1	2-9
EN179	2-1	2-9
EN180	2-1	2-9
EN181	2-1	2-9
EN182	2-1	2-9
EN183	2-1	2-9
EN184	2-1	2-9
EN185	2-1	2-9
EN186	2-1	2-9
EN187	2-1	2-9
EN188	2-1	2-9
EN189	2-1	2-9
EN190	2-1	2-9
EN191	2-1	2-9
EN192	2-1	2-9
EN193	2-1	2-9
EN194	2-1	2-9
EN195	2-1	2-9
EN196	2-1	2-9
EN197	2-1	2-9
EN198	2-1	2-9
EN199	2-1	2-9
EN200	2-1	2-9

Marquage des protecteurs de l'œil dont la monture et les oculaires forment un
 tout ce marquage doit comprendre le marquage complet de l'oculaire, un trait,
 le numéro de la présente norme et les symboles appropriés indiquant le domaine
 d'utilisation et le niveau d'impact.

IMPORTANT! Si les symboles F, B et A (ou FT, BT et AT) ne sont pas combinés à
 l'oculaire et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné
 au protecteur de l'œil complet.

MARQUAGE - SPECIFICATIONS
 Les oculaires appartenant à la classe optique 3 ne conviennent pas pour une
 utilisation de longue durée.
 CONFORME AVEC LE SYMBOLE "B" - Les autres facteurs doivent avoir une
 épaisseur minimale de 1,4 mm et un numéro d'échelon de 2-1,2 ou 2c-1,2 -
CONFORME AVEC LE SYMBOLE "S" - la monture et l'oculaire doivent être
 marqués chacun à l'aide de ce symbole S et de l'un des symboles F, B ou A.
 Les protecteurs oculaires contre les particules lancées à grande vitesse portés
 sur d'autres lunettes continues peuvent provoquer des chocs, occasionnant
 un danger pour l'utilisateur.
 Les filtres possédant ce symbole ne peuvent pas être utilisés pour la con-
 duite. Cette règle est également applicable aux filtres marqués S-1 et S-1.1.
SPECIFICATIONS RELATIVES A LA NORME EN175
 Ce standard s'applique aux protecteurs de visage utilisés pour les travaux de
 soudage et les techniques connexes. L'EPI concerné doit aussi posséder un filtre
 de protection avec un sans support et doit être conforme aux normes EN166,
 EN169, ou encore EN179.

SPECIFICATIONS DU MARQUAGE CONFORMEMENT A LA NORME EN175

Norme	Code	Classe
EN175	2-1	2-9
EN176	2-1	2-9
EN177	2-1	2-9
EN178	2-1	2-9
EN179	2-1	2-9
EN180	2-1	2-9
EN181	2-1	2-9
EN182	2-1	2-9
EN183	2-1	2-9
EN184	2-1	2-9
EN185	2-1	2-9
EN186	2-1	2-9
EN187	2-1	2-9
EN188	2-1	2-9
EN189	2-1	2-9
EN190	2-1	2-9
EN191	2-1	2-9
EN192	2-1	2-9
EN193	2-1	2-9
EN194	2-1	2-9
EN195	2-1	2-9
EN196	2-1	2-9
EN197	2-1	2-9
EN198	2-1	2-9
EN199	2-1	2-9
EN200	2-1	2-9

Cet EPI ne doit pas être utilisé dans un contexte ou dans des conditions autres que
 celles indiquées par le marquage ou par les recommandations d'utilisation. Les
 oculaires ou filtres en minéral renforcé doivent être montés uniquement sur des
 montures adaptées. Les matériaux qui entrent en contact avec le peau du porteur
 peuvent engendrer des allergies chez les individus sensibles.
Produit fabriqué en dehors de l'Italie.